

Rappelé alors dans sa famille à cause de la mort de sa pieuse mère, il rencontra bientôt celui qui fut pour lui l'instrument de la divine Providence, le P. Guibert, des Oblats de Marie, sur les conseils duquel, le 7 juin 1829, avec l'assentiment de son père, il entra chez les Oblats de Marie et au bout de quelques mois y revêtit l'habit ecclésiastique. Mais à peine avait-il repris ses études interrompues, qu'il tomba malade et dut rentrer dans sa patrie, où il demeura deux ans avec son père, qui mourut pieusement le 3 mars 1831. Avec l'aide de la très sainte Vierge, il passe alors heureusement l'examen de philosophie et entre au grand Séminaire de Grenoble. Ses progrès dans la science et dans la vertu le font élever au sacerdoce le 20 juillet 1834. Trois mois après, il est nommé vicaire dans la paroisse de Chatte. Il s'acquitta si bien de sa charge, qu'au bout de trois ans il est envoyé comme curé à Monteynard. Là, se faisant tout à tous, et suivant l'exemple du divin Pasteur, en même temps qu'il était animé envers Dieu d'une piété remarquable, il répandait la doctrine du salut et montrait sa charité envers le prochain, surtout envers les fidèles qui lui étaient confiés. Cependant, aspirant à un état plus parfait, sur l'avis du P. Touche, Oblat de Marie, et avec la permission de son évêque, il se rendit à Lyon, au pied de la colline de Fourvière, et après un court noviciat, fit les vœux de religion dans la société des Maristes. Mis aussitôt à la tête du collège de Belley, puis désigné comme Provincial de Lyon, il établit et dirigea dans cette ville le Tiers-Ordre de Marie ; il fut ensuite nommé maître des novices. En 1851, ayant été transféré au collège de la Seyne-sur-Mer, il y multiplia les actes de sa dévotion envers l'Eucharistie, et, d'accord avec le capitaine de Cuers, il fonda l'œuvre de l'Adoration nocturne à Toulon.

Fondation de la Société du T. S. Sacrement

Depuis cette année jusqu'à 1856, le serviteur de Dieu, sous l'inspiration divine, s'employa de toutes ses forces à établir la Congrégation du Très Saint Sacrement. Ayant surmonté avec courage de graves obstacles, sous les auspices de la très sainte Vierge et d'accord avec l'autorité ecclésiastique, après avoir obtenu du P. Favre, Supérieur général des Maristes, une dispense régulière et une bénédiction paternelle, il fonda le nouvel Institut avec l'approbation de l'archevêque de Paris, qui offrit au serviteur de Dieu la maison pour établir son œuvre. Le 1er juin de cette année, les premiers membres de cette Institut commencèrent à conserver le Très Saint Sacrement dans un tabernacle, autour duquel ils adoraient le Roi eucharistique, qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes. Toutefois, c'est seulement à l'Épiphanie de l'année suivante que l'Œuvre fut définitivement constituée ; dans la suite, pour divers motifs, elle dut transférer son